



Lapoutroie, le 24 septembre 2026

«Titre» «Prénom» «Nom»
«Adresse_Ligne_1»
«Code_postal» «Ville»

Objet: Convocation du Conseil Municipal

«Titre»,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal, fixée le

Mardi 29 septembre 2026 à 19h30
A la mairie

Ordre du jour :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2. Approbation du procès-verbal du CM du 5.06.2026**
- 3. Affaires financières :**
 - 3.1. Approbation des tarifs de la régie de chauffage 2026/2027
 - 3.2. Modification du tableau des subventions 2026 versées aux associations : demande de subvention des JSP pour l'achat de tenues
 - 3.3. Proposition de versement d'une subvention pour les communes sinistrées du Sud-Ouest suite aux incendies de cet été
 - 3.4. Remboursement de frais à Mme Margarita RAFFNER, conseillère municipale
 - 3.5. Remboursement de frais à M. Frédéric IGREJA CAMPOS, responsable technique
 - 3.6. Approbation de la convention de mandat relative à la facturation par l'ONF des recettes issues des ventes de bois
 - 3.7. Signature d'une convention d'objectifs et de moyens « accueil de loisirs sans hébergement » avec la fédération des Foyers clubs d'Alsace et versement d'une participation financière pour l'exercice 2026/2027.
 - 3.8. Décision modificative n°3 / budget principal.
- 4. Personnel communal**
 - 4.1. Modification de la durée hebdomadaire de service (DHS) afférent à un emploi permanent à temps non complet d'ATSEM.

5. Intercommunalité

- 5.1. Avis sur le pacte de gouvernance de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK).
- 5.2. Commission locale d'évaluation des charges transférées auprès de la CCVK : désignation de deux élus.
- 5.3. Présentation des rapports annuels sur la qualité et le prix du service public d'eau potable et du service public d'assainissement, validé par la commission locale du SDEA.

6. Points divers :

- 6.1. Modification de la DCM du 14 avril 2026 « délégations du conseil municipal au maire » pour la réalisation des emprunts (article L2122-22 3° du CGCT).
- 6.2. Retrait partiel de la délibération du conseil municipal du 14 avril 2026 en tant qu'elle désigne M. Vincent KIEFFER en qualité de « correspondant défense » (compétence du Maire et non du conseil municipal).
- 6.3. Signature de la convention pour l'accueil des enfants de Le Bonhomme à l'école de Lapoutroie pour l'année scolaire 2026/2027.
- 6.4. Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la Commune au PNRBV pour la gestion du projet de mise en sécurité du fortin de la Tête des Faux.
- 6.5. Signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine organisant une souscription publique dans le cadre du projet de mise en sécurité du fortin de la Tête des Faux.
- 6.6. Avis du conseil municipal sur le cadre général du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (CEA).

7. Compte rendu du Maire sur les domaines délégués (droits de préemption, indemnités assurance, marchés publics, emprunts ...) dont :

8. Questions diverses et communications de M. le Maire

En cas d'empêchement, vous voudrez bien remplir le formulaire de procuration, en indiquant le ou la bénéficiaire de la procuration, et le remettre à la Mairie préalablement à la réunion.

Je vous prie d'agréer, «Titre», l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Jean-Noël RAFFNER.